

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Monsieur

Profession :

Domicilié(e) :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie à LA SALLE DES FETES

Du : heures

Au à

Pour le motif

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire de Creissels

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique.

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique.

Vu

vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique -

temporaire de 3^{ème} catégorie.

31 autorisé(e) à ouvrir un débit

Du à l'heure Au à heures

Pour le motif Apéritif dinatoire musical à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson.

Fait à Greissals le

Le Maire